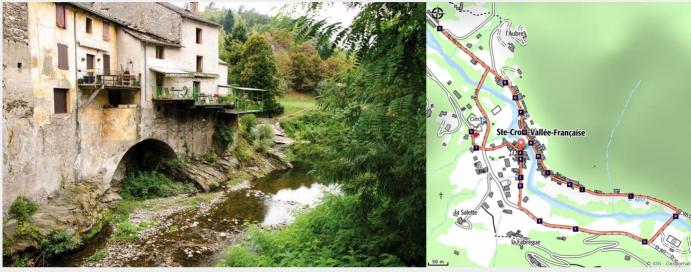


Chemin de mémoires

Sainte-Croix-Vallée-Française





Sainte-Croix-Vallée-Française (© Olivier Prohin)

Un sentier pour découvrir la vie du village de Sainte-Croix-Vallée-Française dans les années 1930.

Dans les années 1930, Sainte-Croix-Vallée-Française était riche en activités artisanales, agricoles, festives. Les maisons se miraient dans le Gardon et la vie s'écoulait au rythme de la rivière. Un circuit émaillé de 21 points audio permet de découvrir le quotidien des villageois raconté par les témoins de l'époque. Une trentaine d'œuvres d'artistes résidant dans la région illustrent l'activité économique de cette période.

Infos pratiques

Pratique : Sentiers de

découverte

Durée: 1 h 30

Longueur: 2.2 km

Dénivelé positif : 54 m

Difficulté: Très facile

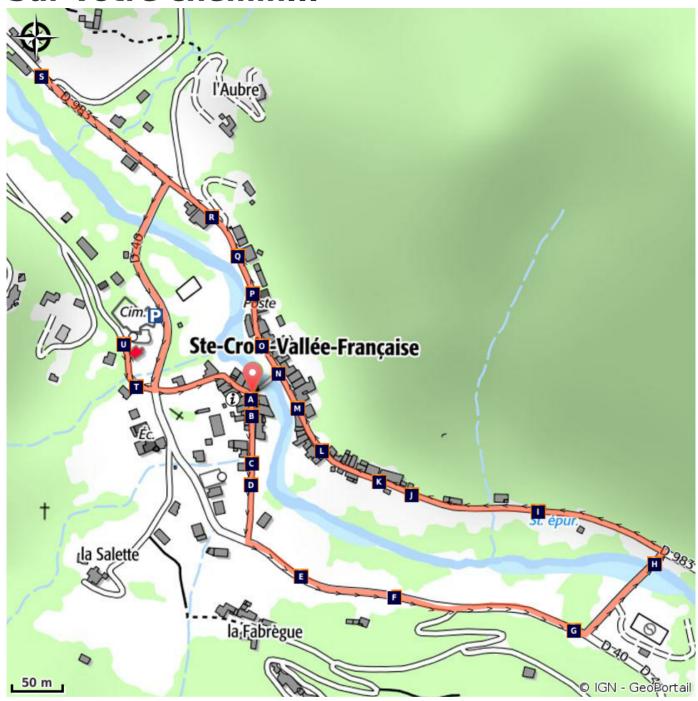
Type: Boucle

Thèmes : Architecture et village, Histoire et culture

Itinéraire

Départ : Office de tourisme Arrivée : Office de tourisme Balisage : Interprétation

Sur votre chemin...



- La Placette (A)
- Alambic, estamaïre et fontaines (C)
- Bancels et eau (E)
- Sépultures protestantes (G)
- Casseur de pierres (I)
- Café Gely et les foires (K)
- Le caïffa (M)

- Les épiceries (B)
- Les femmes (D)
- Châtaignes (F)
- Rivière (H)
- Montgolfière (J)
- Brandade (L)
- Métiers d'alors (N)

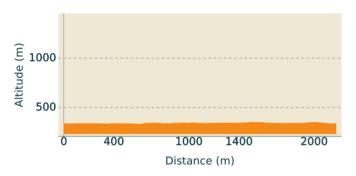
Toutes les infos pratiques



A Recommandations

Accès aux témoignages complets : lecture directe depuis un smartphone (QR code sur les panonceaux) ou audioquides disponibles au bureau de l'office de tourisme. Des extraits de ces témoignages sont diffusés directement sur la plate forme « Destination Parc national des Cévennes »

Profil altimétrique



Altitude min 330 m Altitude max 349 m

Transports

Ligne n° 10 Florac / Sainte-Étienne-Vallée-Française, arrêt Sainte-Croix-Vallée-Française

Parking conseillé

Parking de la mairie

Accès routier

D 983 depuis Barre-des-Cévennes ou Saint-Jean-du Gard direction Sainte-Croix-Vallée-Française

Source

Groupe mémoire vivante



Lieux de renseignement

Office de tourisme Des Cévennes au mont-Lozère, Sainte-Croix-Vallée-Française Mairie, 48110 Sainte-Croix-Vallée-Française

info@cevennes-montlozere.com

Tel: 04 66 45 81 94

http://www.cevennes-montlozere.com/



Sur votre chemin...



La Placette (A)

Balise n° 1

Aux origines du chemin de mémoires : « Après 15 séances de stimulation de la mémoire, initiées par la Mutualité sociale agricole, les participants entreprirent une collecte de la mémoire vivante. Annie, Madeleine, Rémi nous racontèrent le Sainte-Croix des années 1930... »

Encouragé par la confiance de la municipalité, le groupe a proposé un projet de transmission des témoignages à travers un circuit dans le village avec les œuvres de 12 artistes locaux évoquant in situ les activités économiques et festives. Le sentier s'enrichit par la suite de 21 points audio sur la petite histoire contée par les témoins de l'époque.

Crédit photo : © Mémoire vivante



🚨 Les épiceries (B)

Balise n° 2

Les épiceries du village dépendaient d'enseignes de distribution qui avaient commencé à se développer en France à la fin du XIXe siècle.

Les Economats du centre et La Ruche avaient des succursales à Montpellier et Clermont-Ferrand qui les approvisionnaient via la diligence puis le car.

Pas de problème de suremballage à cette époque! Les denrées étaient vendues en vrac à l'aide d'une puisette pour le sucre, le sel, les légumes secs..., ou soutirés de bidons pour l'huile, le vin et tous les liquides non alimentaires (pétrole lampant).



Alambic, estamaïre et fontaines (C)

Balise n° 3

La plupart des familles produisaient leur vin. Chaque récoltant pouvait faire distiller à l'alambic une partie de sa production, après déclaration à la Régie des Impôts Indirects. Ceci donnait droit à un maximum de 20 l d'eau de vie à 50°. Sauf s'ils avaient la chance de posséder une source sur leur terrain, les habitants devaient s'alimenter en eau potable sur la rive droite du Gardon, à la fontaine fraîche ou à celles de la placette. En 1933, une habitante fit don de sa source à la commune qui installa 3 bornes fontaines dans le village, dont 2 sur la rive gauche. Le financement des travaux put se faire grâce à un prêt consenti par un particulier.

Crédit photo : © Mémoire vivante



Les femmes (D)

Balise n°4

Si les femmes n'étaient pas encore reconnues civiquement - le droit de vote n'a été obtenu qu'en 1944... -, elles étaient actives et méritantes. Souvent, les jeunes filles se louaient dans des maisons bourgeoises pour ne plus être à la charge de leur famille. Là, elles apprenaient à cuisiner, à coudre et à «tenir» une maison. D'autres travaillaient à la filature. Une fois mariées, elles élevaient une famille souvent nombreuse (la contraception et l'avortement étaient interdits et passibles de prison), ce qui ne les empêchait pas d'aider leur mari dans l'exploitation et le commerce. Elles ont dû attendre 1980 pour que le statut de co-exploitante soit créé.



Bancels et eau (E)

Balise n°5

Le village tirait bien des avantages de la proximité du Gardon : il n'était nul besoin d'un lavoir, l'arrosage des jardins se faisait par pompage dans la rivière ou par des puits. Les parcelles éloignées étaient irriguées par des petits canaux creusés ou bâtis, les béals. Ceux-ci étaient alimentés en eau par un ruisseau sur lequel on avait construit un barrage de déviation (païsière). Le moindre lopin de terre, aujourd'hui envahi par des arbres et des buissons, était cultivé en terrasse ou bancel, parcelle de terre aménagée dans la pente. Soutenue par un mur en pierre sèche, cette terrasse permettait l'exploitation du terrain à l'horizontal.

Crédit photo : © Mémoire vivante



Châtaignes (F)

Balise n°6

La brasucade : Les châtaignes fraîches sont entaillées et grillées au feu de bois dans une poêle trouée. Il faut les faire sauter souvent pour qu'elles ne brûlent pas. Avant d'être consommées, elles sont enfermées dans du journal pendant quelques temps pour faciliter leur épluchage. On faisait asseoir un enfant dessus pour les « couver », ou on s'y réchauffait les pieds.

Le bajana : Les châtaignes séchées à la clède (séchoir) sont mises à tremper la veille, puis elles sont cuites dans l'eau environ 2 heures. Elles sont servies en soupe, natures ou allongées de lait ou de vin.



Sépultures protestantes (G)

Balise n° 7

La révocation de l'Edit de Nantes (1685) s'est accompagné de mesures discriminatoires à l'encontre des protestants (emplois publics, accès au temple et cimetières interdits.). En réaction, des cimetières clandestins furent créés par les protestants. Les inhumations s'opéraient de nuit, souvent dans des caves ou dans les champs. Une certaine tolérance s'établit à partir de 1760 mais c'est l'Edit de Tolérance (1787) qui consacra l'existence de cimetières protestants.

Crédit photo : © Mémoire vivante



Rivière (H)

Balise n° 8

Gare aux coups de colère du Gardon, lors des épisodes cévenols! Ces «gardonnades» ont creusé le lit de la rivière de plusieurs mètres. Elles ont emporté à deux reprises le pont passerelle qui était jusqu'en 1970 le seul lien entre rive droite et rive gauche. Trois passerelles en bois permettaient aux piétons de franchir le Gardon: une en amont du village, au niveau de la filature, une au centre pour accéder aux jardins, et une en aval. Elles étaient solidement amarrées à une extrémité seulement et le Gardon en crue les rabattait sur la rive. On disait alors « La planche a tourné ».

Crédit photo : © Mémoire vivante



Casseur de pierres (I)

Balise n° 9

Les déplacements se faisaient essentiellement à pied. Le vélo commençait à se populariser. Heureux celui qui rentrait sans crevaison, due aux < clous perdus par les sabots et les galoches. La plupart des voies de circulation étaient empierrées. Les Ponts et Chaussées, l'administration chargée de leur entretien, employait des jeunes pour sortir des galets de la rivière puis le cafetier/casseur de pierres pour les réduire en morceaux plus ou moins gros selon les besoins. Les chemins communaux, à la charge des municipalités, étaient entretenus pas les habitants riverains qui bénéficiaient d'un dégrèvement d'impôts locaux pour ces journées de prestations.



Montgolfière (J)

Balise n° 10

La fête votive se déroulait en juillet, pendant 3 jours, le samedi à la placette, le dimanche rive gauche et le lundi au pied du village, afin que chaque café puisse en profiter. Elle était organisée par les conscrits, jeunes de 20 ans qui avaient passé le Conseil de Révision avant le départ au régiment. Les musiciens, souvent 2 ou 3 gars du pays, animaient le bal et la tournée des fougasses dans toute la commune. Le lâcher d'une petite montgolfière clôturait la fête.

Crédit photo : © Mémoire vivante



🙆 Café Gely et les foires (K)

Balise n° 11

Il y avait 10 foires dans l'année, d'importance variable. Le village n'ayant pas de foirail, les animaux étaient répartis selon leur catégorie : ovins et caprins «au pied du village», porcelets sur les berges du Gardon. Les paysans traitaient leurs affaires dans les bistrots. Souvent, les femmes participaient aux « patches » (négociations commerciales) puis rentraient chez elles avec l'argent. Calixte Tinel achetait des chèvres à différents vendeurs. A la fin de la foire, il offrait des sucettes aux enfants qui l'aidaient à encaminer (guider) le troupeau hors du village. Les forains et jeux de foire (quilles cévenoles) s'étalaient le long de la route et sur la placette.

Crédit photo : © Mémoire vivante



Brandade (L)

Balise n° 12

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, on séchait les aliments en les salant pour les conserver. La morue ou cabillaud est un poisson des mers du nord. Les pêcheurs de ces régions venaient s'approvisionner en sel sur les salins d'Aigues-Mortes, et troquaient leurs poissons contre du sel. La recette de la brandade de morue fut mise au point vers 1766. Elle consiste à effilocher la morue préalablement dessalée puis pochée, à ajouter de l'huile d'olive et à brandir le tout avec une cuillère en bois. « Brandir » en provençal signifie « remuer » d'où le nom de « brandade ».



Le caïffa (M)

Balise n° 13

Le Caïffa dépendait de la société « Au Planteur de Caïffa » qui initialement était un torréfacteur. Le gérant de la boutique parcourait la campagne avec sa carriole au nom de l'enseigne pour vendre ses produits.

Crédit photo : © Mémoire vivante



Métiers d'alors (N)

Balise n° 14

Le village voyait passer au fil des saisons « le pelharot », ramasseur de peaux de lapins, le « cadiéraïre » qui fabriquait et réparait les chaises, l'« estamaïre » qui faisait fondre l'étain pour étamer les couverts. Un couple de colporteurs aux valises remplies de dentelles, mercerie et linge de maison élisait domicile à l'hôtel, le temps de sillonner à pied les campagnes environnantes. Autre figure emblématique de cette époque, le docteur Atger se rendait à cheval chez les malades éloignés. Afin de retenir le médecin, le conseil municipal, en 1920, lui avait voté une dotation annuelle de 350 francs.